

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 22 mars 2011 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Hélène Farsa, Paule Fortier, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lise Landry, Lucie Ouellette, Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Daniel Legault, Michel Phaneuf et Stéphane Racine, ainsi que Mmes Corinne Payne et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Mmes Sylvie Hall, dir. serv. ress. hum., Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm. et M. Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mme Guylaine Richer et MM. Jean Deschênes et Louis Kemp ont prévenu de leur absence.

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CC-110322-3445

Il est proposé par Mme Christine Labrie

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 22 février 2011.

**Adopté**

MM. Michel Phaneuf et Stéphane Racine occupent leur siège à 19 h 35.

**QUESTIONS DU PUBLIC**

M. Sylvain Ladouceur, président du Syndicat SCFP-FTQ, interpelle le conseil des commissaires relativement à la situation qui prévaut dans les trois cafétérias autogérées de la Commission scolaire, soit l'école secondaire des Patriotes, l'école secondaire d'Oka et la Polyvalente Deux-Montagnes.

Mme Céline Morin, employée cuisinière travaillant à la Polyvalente Deux-Montagnes, interpelle le conseil des commissaires relativement au financement et aux conditions de travail de la cafétéria où elle travaille.

M. Normand Chalifoux occupe son siège à 19 h 45.

Mme Paule Fortier, présidente, répond aux préoccupations soulevées en précisant que le processus de réflexion en lien avec les cafétérias autogérées débute. Elle les invite à utiliser l'instance appropriée pour faire valoir leur point de vue, à savoir le comité des relations de travail.

Mme Sylvie Legault, vice-présidente du comité de parents de la CSSMI, au nom de la présidente Mme Sylvie Robberts, interpelle le conseil des commissaires afin de remercier la direction du Service de l'organisation scolaire pour les avoir invités à participer aux rencontres d'information et de travail dans le cadre de la démarche du cadre d'organisation scolaire 2012-2015.

## **ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CC-110322-3446

Il est proposé par Mme Lise Landry

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
5. Travaux dans nos établissements :
  - 5.1. Mesure d'efficacité énergétique (Géothermie) (Phase 3) à la Polyvalente Deux-Montagnes - Adjudication de contrat – adoption;
  - 5.2. Mise aux normes, aménagement de la salle des serveurs et installation d'une génératrice au Pavillon Blanchard - Adjudication de contrat – adoption;
  - 5.3. Réfection du débarcadère à la Polyvalente Sainte-Thérèse - Adjudication de contrat – adoption;
  - 5.4. Mise à niveau complète à l'école des Primevères - Adjudication de contrat – adoption;
6. Cession de servitude à Gaz Métro inc. – Centre de formation des Nouvelles-Technologies - retour sur la résolution n° CC-081209-2993 – adoption;
- 8.2.1 Rapport du comité de parents du 17 mars 2011;

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

## **Adopté**

### **MESURE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (GÉOTHERMIE) (PHASE 3) À LA POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CC-110322-3447

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » (rés. n° CC-100622-3307);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO-924 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux d'efficacité énergétique (Géothermie) (Phase 3) à la Polyvalente Deux-Montagnes;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la recommandation de Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.;

Il est proposé par Mme Christine Labrie

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux d'efficacité énergétique (Géothermie) (Phase 3) à la Polyvalente Deux-Montagnes, à l'entrepreneur général Groupe Plombaction inc. pour la somme de 1 387 000 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

#### **Adopté**

#### **MISE AUX NORMES, AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES SERVEURS ET INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE AU PAVILLON BLANCHARD – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CC-110322-3448

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre du budget des investissements (rés. n° CC-100622-3306) et de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » (rés. n° CC-100622-3307);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO-902 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de mise aux normes, d'aménagement de la salle des serveurs et d'installation d'une génératrice au Pavillon Blanchard;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la recommandation de Claude Hamelin Lalonde Desjardins Khamlong architectes;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de mise aux normes, d'aménagement de la salle des serveurs et d'installation d'une génératrice au Pavillon Blanchard, à l'entrepreneur général Les Constructions Valcaro inc. pour la somme de 453 747 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

#### **Adopté**

#### **RÉFECTION DU DÉBARCADÈRE À LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CC-110322-3449

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » (rés. n° CC-100622-3307);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO-903 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de réfection du débarcadère à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la recommandation de Dessau inc.;

Il est proposé par M. Stéphane Racine

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de réfection du débarcadère à la Polyvalente Sainte-Thérèse, à l'entrepreneur général Asphalte Béton Carrières Rive-Nord inc. pour la somme de 380 977,84 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

### **MISE À NIVEAU COMPLÈTE À L'ÉCOLE DES PRIMEVÈRES – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CC-110322-3450

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » (rés. n° CC-100622-3307);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO-907 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de mise à niveau complète à l'école des Primevères;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la recommandation de Jean-Marc Coursol architecte;

Il est proposé par M. Claude Girard

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de mise à niveau complète à l'école des Primevères, à l'entrepreneur général Construction de la Croisette inc. pour la somme de 2 682 026 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

### **CESSION DE SERVITUDE À GAZ MÉTRO INC. - CENTRE DE FORMATION DES NOUVELLES-TECHNOLOGIES – RETOUR SUR LA RÉOLUTION N° CC-081209-2993**

Résolution n° CC-110322-3451

*ATTENDU* que le 9 décembre 2008, le conseil des commissaires accordait une servitude en faveur de la Ville de Sainte-Thérèse pour le repositionnement d'une entrée d'alimentation de gaz naturel sur une partie du terrain du Centre de formation des Nouvelles-Technologies (résolution n° CC-081209-2993);

*ATTENDU* que la ville de Sainte-Thérèse a procédé à des travaux d'agrandissement de la bibliothèque municipale en 2009;

*ATTENDU* qu'en raison de l'agrandissement du bâtiment, le parcours d'origine d'une conduite d'alimentation de gaz naturel desservant ce dernier a été dévié;

*ATTENDU* qu'il y a lieu de rescinder en partie la résolution n° CC-081209-2993 afin d'ajouter Gaz Métro inc.;

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

*D'ACCEPTER* la demande d'acquisition de servitude en faveur de Gaz Métro inc. sur une partie du terrain du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, le tout tel que décrit aux plans de la Ville;

*DE RESCINDER* en partie la résolution n° CC-081209-2993;

*D'AUTORISER* la présidente et le directeur général à signer tout document pour donner effet aux présentes;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes sous la cote 603.

**Adopté**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CC-110322-3452

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 20 h 20.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général